

Avril 2006

ASSOCIATION

Admis après 200 ans d'existence



Les pays européens ayant des entreprises admises à l'association

prandes banques privées suisses, peut être satisfaite. Elle vient d'être admise dans le cercle très restreint de l'Association des Hénokiens. Ses conditions d'entrée sont draconiennes. En effet, pour faire partie de ce prestigieux regroupement, il faut d'abord être une entreprise

familiale ayant au moins 200 ans d'existence. De plus, il importe de démontrer que la situation financière de la société est solide et peut démontrer une continuité familiale depuis ses origines. But de cette association: promouvoir échanges et discussions sur l'esprit et la capacité d'innovation des sociétés de type familial, en particulier sur les problèmes liés à leur développement et à leur transmission aux générations futures. 38 sociétés basées essentiellement en Europe occidentale mais aussi au Japon ont désormais rejoint l'Association des Hénokiens dont le siège se situe à Paris. On rappelle que Pictet & Cie a été fondée à Genève en 1805. Désormais 8 associés se partagent la lourde tâche de gérer et administrer plus de 189 Md€.